FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 738
Moto-Club — MOTO CLUB DES MOUSQUETAIRES
N° d'affiliation — C3141
Date — SAMEDI 18 AOÛT 2018
Lieu — MARSOLAN (32)
Organisateur technique - BEATRICE RENAULT
E-mail — renault.bea@aliceadsl.fr
Téléphone — 06 12 11 04 66

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	NAVARRO Joseph	Licence : 018144
Président du Jury ou Arbitre*	SICARD Alain	Licence : 022282
Membre du Jury	BALEUR Jean-Claude	Licence : 002796
Membre du Jury	BLANC Jean-Paul	Licence : 039460
Commissaire technique responsable	BOY Daniel / SEBASTIEN Maurice	Licence : 215067 / 022118
Responsable du chronométrage	SENTOST Paulette	Licence : 022206

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Pyrénées 65cc	7 ans	12 ans	65cc	NJ / 42€ (+20€ à partir de J-15)
Pyrénées 50cc	7 ans	10 ans	50cc	NJ / 32€ (+20€ à partir de J-15)
				> engage-sports*
Open	13 ans		125cc 2T / 150cc 4T	NJ-NCO-LUE-INJ-INT-LJ
	15 ans		MX1-MX2-MX3	
Vétérans	40 ans		MX1-MX2-MX3	NCO-NPH-LJ
Nationaux	15 ans		MX1-MX2-MX3	NJ-NCO-LUE-INJ-INT-LJ
				Tarif : 42€ dont 7€ transpondeur
				> Club**

Engagement :
Site Internet ---- * https://ffm.engage-sports.com/
Contact --------- ** Fredy MAURIAL
Téléphone ------ 06 78 48 75 53 E-mail--- maurial.fredy@gmail.com

Chronométrage :
Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif : 5€ / 7€
Caution : 200€

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
☐ NON ☒ OUI (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... DOCTEUR ISABELLE BALLENGHEIN

Nombre de secouristes 14

Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche ..... CONDOM (32)

Temps de trajet (en min) ..... 15 mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... Circuit Lapisse

Adresse ..... Lapisse, 32700 MARSOLAN

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	48
En manche :	40

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	***
En manche :	***

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1600 m

Largeur minimum de la piste ..... 6 m

Largeur de la grille ..... 30 m

Longueur de la ligne droite de départ ..... 70 m

Nombre d'OCP* 16

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 18/6/18	Date : Le 27/06/2018	Date : 02/07/2018
	P° / Cog ABADIE	Numéro : 18/0682

SIRET-45285466000012
MC MOUSQUETAIRES
55 RUE NATIONALE
32700 LECTOURE

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANE B BALMA

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

MOTOCROSS DU MOTO-CLUB DES MOUSQUETAIRES

Horaires du samedi 18 août 2018

Contrôles administratifs : vendredi 17 août de 16h00 à 22h00.
Contrôles techniques : vendredi 17 août de 17h30 à 19h00.

Début	Fin	Déroulement	Catégories	Durée
8h00	**12h30**	**Contrôles administratifs**	**Toutes catégories**	**4h30**
8h00	**13h00**	**Contrôles techniques**	**Toutes catégories**	**5h00**
14h00	14h10	Essais libres	Nationaux	10'
14h15	14h25	Essais libres	Open NCO 1	10'
14h30	14h40	Essais libres	Open NCO 2	10'
14h45	14h55	Essais libres	Vétérans	10'
15h00	15h30	Essais	Championnat Pyrénées Poussin 50/65cc	27'
15h35	15h55	Tests de départ 5' Essais chronométrés 15'	Nationaux	20'
16h00	16h20	Tests de départ 5' Essais chronométrés 15'	Open NCO 1	20'
16h25	16h45	Tests de départ 5' Essais chronométrés 15'	Open NCO 2	20'
16h50	17h10	Tests de départ 5' Essais chronométrés 15'	Vétérans	20'
17h15	17h30	Manche 1	Open NCO 1	10' + 1T
17h35	17h50	Manche 1	Open NCO 2	10' + 1T
17h55	18h10	Manche 1	Championnat Pyrénées Poussin 50/65cc	12' + 1T
18h15	18h30	Manche 1	Vétérans	10' + 1T
18h30	**19h55**	**PAUSE**	**REPAS**	**1h25**
20h00	20h20	Manche 1	Nationaux	15' + 1T
20h25	20h40	Manche 2	Open NCO 1	10' + 1T
20h45	21h00	Manche 2	Open NCO 2	10' + 1T
21h05	21h20	Manche 2	Vétérans	10' + 1T
21h25	21h40	Manche 2	Championnat Pyrénées Poussin 50/65cc	12' + 1T
21h45	**21h55**	**PAUSE**	**ENTRACTE**	
22h00	22h20	Manche 2	Nationaux	15' + 1T
22h25	22h40	Manche 3	Open NCO 2	10' + 1T
22h45	23h00	Manche 3	Vétérans	10' + 1T
23h05	23h20	Manche 3	Open NCO 1	10' + 1T
23h25	23h50	Finale	Nationaux	20' + 1T
00h00		**Remise des prix**	**Remise des prix**	

ESSAIS POUSSIN 50/65CC--- 5' de tests départs + 10' essais libres + 12' essais chronométrés

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE B BALMA

Version LMOC du 15/06/2018 12:19

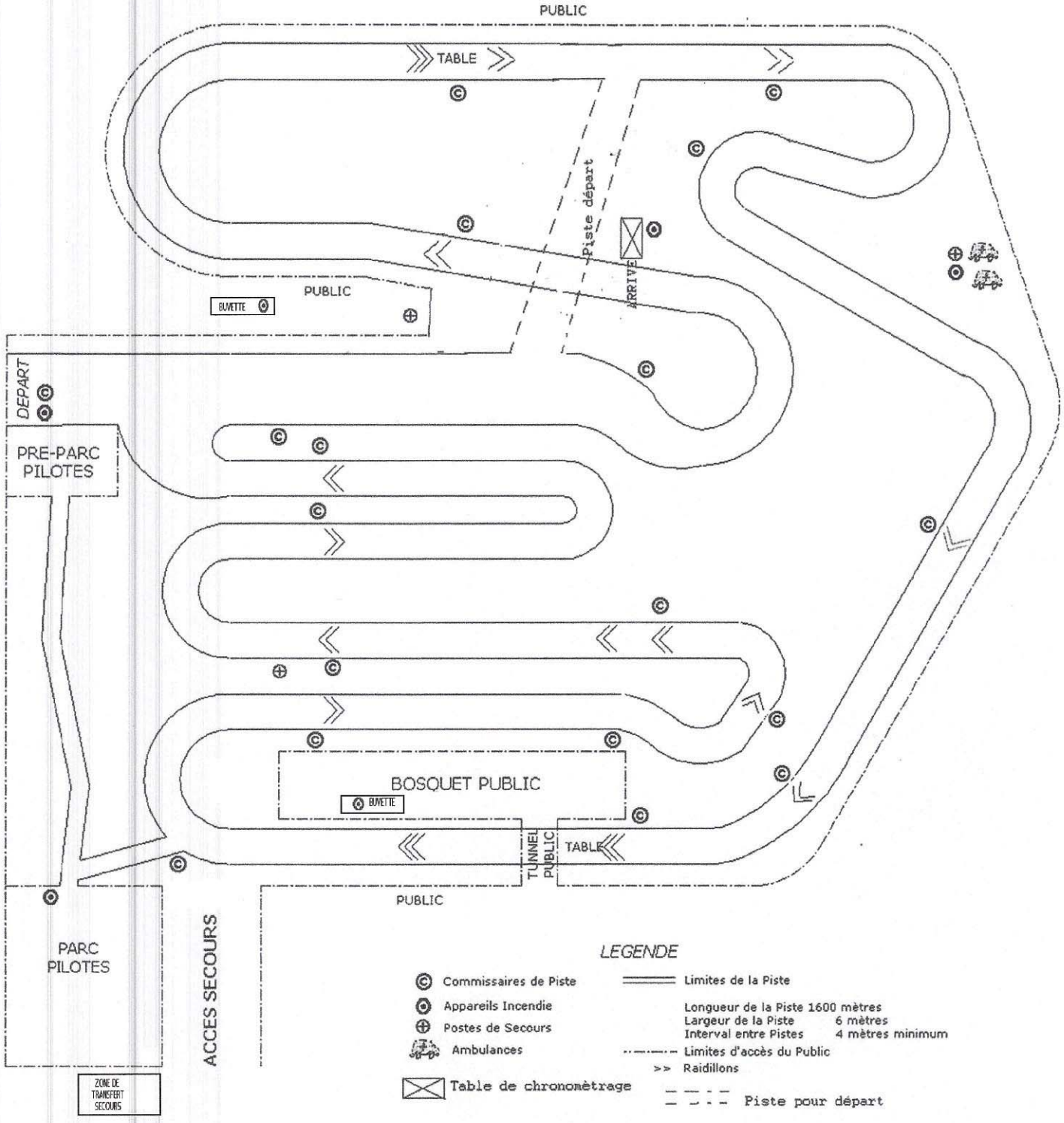

LIGUE MOTOCYCLISTE OCCITANIE
B
BALMA

ADHÉSION À LA POLICE D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ORGANISATEUR
VALANT ATTESTATION

N° D'ADHÉSION : 794204 / 218.336

ASSURE : MC DES MOUSQUETAIRES

COMPÉTITION : MOTOCROSS NOCTURNE **CATEGORIE : NATIONALE**

LIEU :55 rue NATIONALE – 32700 LECTOURE **N° D'AGRÉMENT : 738**

DURÉE : 1 JOUR **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 18/08/2018** **JUSQU'AU : 18/08/2018**

Pour toutes les compétitions, sauf initiation et démonstration, il est convenu que la couverture intègre les sessions d'entraînement qui peuvent avoir lieu la veille du premier jour.

Pour les épreuves NOCTURNES UNIQUEMENT, la garantie s'applique automatiquement jusqu'à 2H00 le jour suivant la manifestation.

Les garanties du contrat sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires du Code du Sport.

Capital couvert par sinistre :

10 000 000 € mais avec les sous-limites suivantes :

- **6 100 000 € en cas de dommages corporels autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile**
- **500 000 € en cas de dommages matériels autres que ceux qui se rapportent à la responsabilité civile automobile.**

La présente attestation est conforme aux exigences de l'Article D321-4 du Code du Sport.

*** Police souscrite par la FFM au nom de qui lui est affiliée.**

Auprès de DTW 1991 Underwriting Limited, **Preneur d'assurance**

Date 29/06/2018 [*signature*]

GRAS SAVOYE une société Willis Towers Watson, Société de courtage d'assurance et de réassurance
Pôle Sports Mécaniques - 26 Rue E. Decorps CS 70120 F-69628 Villeurbanne cedex
Tél +33 4 72 34 90 20 - Télécopie +33 4 72 34 90 29

Siège social : Immeuble Quai 33. 33/34 Quai de Dion Bouton. CS 70001. 92 814 Puteaux Cedex.
Tél. 01 41 43 50 00. Télécopie 01 41 43 55 55. http://www.grassavoye.com. Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros.
311 248 637 R.C.S. Nanterre N° FR 61 311 248 637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707. (http://www.orias.fr).
Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel & de Résolution) 61 rue Taitbout F-75436 Paris Cedex 9